



CHAÎNE D'INFORMATION DE SERVICE PUBLIC

POUR UNE CONCERTATION SOCIALE INTER-ENTREPRISES

Le projet d'offre publique d'information en continu concerne, à des degrés divers, des salariés de France Télévisions, de Radio France, de France Médias Monde et de l'INA. A l'heure actuelle, les informations sur ce sujet, transmises aux instances représentatives de nos entreprises, sont inégales, souvent différentes et parfois contradictoires. Pour un chantier qui se veut fédérateur, ce constat est inquiétant.

Si nos directions veulent nous faire travailler ensemble, il est urgent qu'elles tiennent sur ce sujet un discours identique d'une société à une autre.

Des questions communes émergent au sein des rédactions. Elles portent notamment sur :

- la cohérence éditoriale du projet
- la maîtrise éditoriale (qui choisit ? qui valide ?)
- les moyens humains et matériels mis en œuvre
- les conflits de priorité entre antenne d'origine et chaîne info
- la prise en compte des droits d'auteurs des journalistes en particulier de leur droit moral.

Pour apporter des réponses à ces questions, dépasser les conflits de leadership, sortir du double langage et favoriser les synergies, il est indispensable de créer un espace de concertation sociale réunissant directions et syndicats représentatifs de nos sociétés. L'idée n'est pas de créer une instance de plus, mais un cadre commun à l'ensemble des acteurs sociaux concernés.

Si la question de la légitimité du service public à développer une offre d'information en continu ne se pose pas, le contenu de cette offre, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre, restent encore à expliciter pour susciter l'adhésion des salariés à ce projet.

Paris, le 4 février 2016

SNJ France Médias Monde : snj@francemm.com / www.snj-fmm.com

SNJ France Télévisions : snj@francetv.fr / <http://snj-francetv.fr/> / Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv) et Twitter @SNJ_FTV

SNJ Radio France : snj@radiofrance.com / www.snj-rf.com